

tôt nous dire si le gouvernement est disposé à permettre au Sénat de voter à propos d'un bill prévoyant l'abolition totale de la peine capitale. Pour donner au gouvernement l'occasion de la faire, je propose l'ajournement du débat maintenant.

Le sénateur Langlois: Tout ce que je puis dire, c'est que, selon l'habitude, le leader du gouvernement s'en remet au Sénat.

Le sénateur Flynn: Vous pouvez dire qu'il s'en remet au Sénat, mais il y a des tractations en coulisse.

Le sénateur Langlois: Vous avez des visions.

(Sur la motion du sénateur Flynn, le débat est ajourné.)

LA LOI DES ALIMENTS ET DROGUES—LA LOI SUR LES STUPÉFIANTS—LE CODE CRIMINEL

BILL MODIFICATIF—RAPPORT DU COMITÉ—AJOURNEMENT DU DÉBAT

Le Sénat passe à l'étude du rapport du comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles sur le bill S-19, tendant à modifier la loi des aliments et drogues, la loi sur les stupéfiants ainsi que le Code criminel, qui a été présenté hier.

Le sénateur Goldenberg: Honorables sénateurs, je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit hier soir; aussi, je propose l'adoption du rapport.

Son Honneur le Président: Le sénateur Goldenberg, appuyé par le sénateur Cottle, propose que ce rapport soit adopté. Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

[Français]

Le sénateur Asselin: Honorables sénateurs, étant donné que ce rapport est extrêmement important, je voudrais en discuter plus longuement, mais comme je ne suis pas prêt à le faire aujourd'hui, je propose que ce débat soit ajourné à mardi, le 3 juin prochain.

[Traduction]

(Sur la motion du sénateur Asselin, le débat est ajourné.)

LE BUDGET DES DÉPENSES

RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES NATIONALES—AJOURNEMENT DU DÉBAT

Le Sénat passe à l'étude du rapport, présenté le mardi 27 mai, du comité permanent des finances nationales sur le budget des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1976, déposé devant le Parlement.

L'honorable Herbert O. Sparrow propose: Que le rapport soit adopté.

—Honorables sénateurs, avec l'autorisation du Sénat, le comité permanent des finances nationales a étudié les dépenses prévues dans le budget déposé devant le Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1976.

Notre comité a procédé à un examen général du budget des dépenses et entendu le témoignage de l'honorable Jean Chrétien, président du Conseil du Trésor, et de M. B. A. MacDonald, sous-secrétaire à la direction des programmes du Conseil du Trésor.

● (1430)

Le budget principal des dépenses pour l'année 1975-1976 s'élève à 29,585 millions de dollars. De ce montant, 13,907 millions correspondent à des crédits statutaires, 14,335 millions à des fonds pour lesquels on demande au Parlement d'accorder une nouvelle autorisation et 1,343 millions à des postes non budgétaires, puisqu'il s'agit de prêts, de placements et d'avances.

Au cours de l'année financière 1974-1975, le budget principal s'est élevé à 23,297 millions de dollars. Quatre budgets supplémentaires l'ont porté à 28,233 millions, dont 12,934 millions correspondaient à des crédits statutaires, 13,595 millions à des fonds pour lesquels on a demandé au Parlement d'accorder une nouvelle autorisation et 1,704 millions à des postes non budgétaires.

La différence entre le budget principal des dépenses de 1975-1976, de 28,242 millions de dollars, et celui de 1974-1975, de 22,023 millions, est de 6,219 millions, soit un accroissement de 28.2 p. 100.

L'augmentation des dépenses budgétaires entre le 31 mars 1973 et le 31 mars 1974 était de 23.7 p. 100. Entre le 31 mars 1974 et le 31 mars 1975, elle était de 29 p. 100.

Je tiens à faire remarquer que le PNB a augmenté seulement de 15.6 p. 100 entre le 31 mars 1973 et le 31 mars 1974 (c'est la dernière année financière complète pour laquelle nous ayons des données statistiques). Cela signifie que les dépenses du gouvernement fédéral ont dépassé de 8.1 p. 100 l'augmentation du PNB au cours de l'année financière se terminant le 31 mars 1974; lorsque les chiffres définitifs relatifs au PNB seront publiés pour l'année financière se terminant le 31 mars 1975, l'augmentation procentuelle par rapport à la hausse du PNB sera sans doute supérieure à 14 p. 100.

Durant la dernière décennie, les prévisions budgétaires ont passé d'un total de \$7,979 millions en 1965-1966 à \$28,241 millions en 1975-1976. Il s'agit d'une augmentation de 253 p. 100 en dix ans, comparativement à une augmentation du coût de la vie ou à un taux d'inflation de 61.2 p. 100 pendant la même période.

Lorsqu'il a comparé devant votre comité, l'honorable Jean Chrétien a déclaré avoir bon espoir que, grâce aux mesures prises par le Conseil du Trésor pour inciter les ministres à redistribuer autant que possible les ressources existantes à l'intérieur de leur ministère, et à prévoir leurs besoins éventuels, on ferait moins appel au Conseil du Trésor pour obtenir des crédits supplémentaires et que les sommes réclamées dans les budgets supplémentaires allaient donc diminuer.

En agissant ainsi, le ministre espère que l'augmentation totale des dépenses pour l'année financière en cours n'exécèdera pas 16 p. 100, comparativement à l'accroissement des dépenses de l'ordre de 25 p. 100 par an, comme je l'ai déjà mentionné.